

# L'institut international de bibliographie à Bruxelles

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **45 (1919)**

Heft 17

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-34916>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

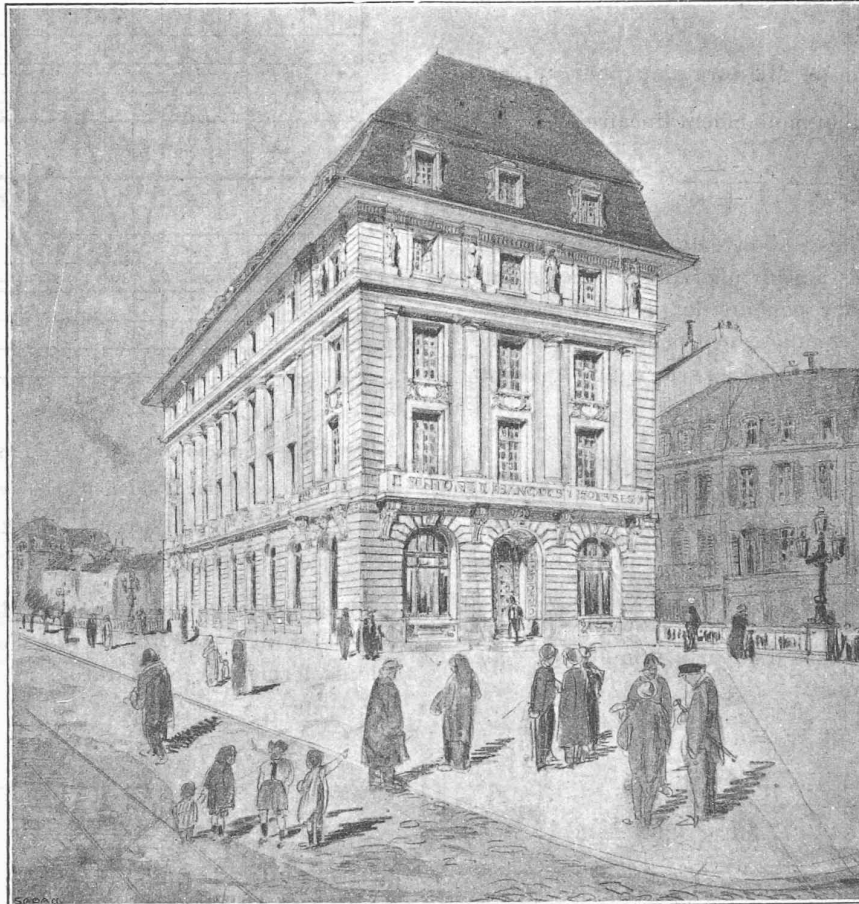
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## CONCOURS POUR L'HOTEL DE L'UNION DE BANQUES, A LAUSANNE.



Perspective.

IV<sup>me</sup> prix : Projet de M. Devaux, architecte, à Lausanne.

### Concours pour l'hôtel de l'Union de Banques, à Lausanne.

Extrait du rapport du Jury.

(Suite)<sup>1</sup>

IV<sup>e</sup> prix. Projet « du Blé ». Auteur : M. Devaux, architecte, à Lausanne.

Le plan est d'une heureuse composition artistique qui dénote un esprit de clarté. En approfondissant les détails, nous devons cependant faire les critiques suivantes :

Le service du change est trop détaché des caisses. L'escalier principal ne devrait pas être sur le Grand-Pont.

Le hall des titres devrait correspondre avec le hall des guichets et le hall spécial n'est pas assez fermé ; le développement de ses guichets sur le service des titres est trop petit. Le bureau de renseignements devrait être en communication directe avec les employés du service des titres.

Nous ne voyons pas l'utilité d'avoir terminé par un mur l'extrémité du hall des guichets.

Au premier étage ainsi qu'au deuxième, il y a trop de place perdue par le vestibule des vestiaires au centre du plan ; de ce fait, les bureaux des différents services manquent d'ampleur.

Dans les sous-sols, les surfaces du trésor et des safes sont de moitié trop petites. La manipulation des titres devrait être dans le voisinage immédiat du Trésor.

L'accès aux archives n'est pas pratique. Les façades manquent d'intérêt et de recherche.

(A suivre).

### L'Institut international de bibliographie à Bruxelles.

Cet institut a été fondé en 1895 et a entrepris la préparation d'un *Répertoire bibliographique universel* destiné à réunir les indications bibliographiques les plus complètes concernant les œuvres intellectuelles de toute nature parues en librairie, dans tous les pays, sous forme de volumes ou de brochures ou même simplement sous forme d'articles de publications périodiques.

Une branche de cet institut s'est constituée en France, en 1898, sous le nom de *Bureau bibliographique de Paris*. *ASTED* (Association suisse pour l'organisation du travail et de la documentation) fondée en 1912 à Lausanne, forme l'office national suisse de cet institut et, par un accord intervenu dernièrement avec celui-ci, est chargée de la réimpression des tables de la classification décimale qui ont permis à

<sup>1</sup> Voir *Bulletin Technique* 1919, p. 137.



l'Institut de serrer dans un ordre logique les quelque douze millions de fiches bibliographiques qu'il possède actuellement.

Cette réimpression ne peut se faire que par un travail intellectuel très important qui ne peut être mené à chef sans la collaboration de toutes les personnes intéressées à une pareille œuvre. Les progrès de la science, de ses applications à la technique et à l'industrie ont été très grands depuis que les tables de classification ont paru. Il faut les étendre, y intercaler les faits nouveaux. Il est donc essentiel que tous ceux qui ont contribué à ces progrès aident à perfectionner l'instrument qui doit classer les documents (livres, brochures, articles de revues) y relatifs.

Nous pensons qu'il sera intéressant de faire connaître cette méthode de classement et de faire appel en même temps à des collaborations nombreuses. Nous ne saurions mieux faire dans ce but que de donner la parole à M. le général Sebert, directeur du Bureau bibliographique de Paris. La note qui suit est un extrait d'une conférence de M. le général Sebert à la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, à Paris.

Dans le système de classification décimale, un sujet donné est représenté par un numéro d'ordre emprunté à la numérotation décimale et qui lui est propre, de sorte qu'à chaque nombre correspond un sujet unique, et inversement chaque sujet a, pour le désigner, un seul et même numéro.

Pour former ces nombres, on a considéré l'ensemble des connaissances humaines comme constituant l'unité. On a divisé cette unité en dix parties et l'on a réparti entre les dix premières fractions décimales ainsi obtenues toutes les connaissances humaines groupées en dix classes principales, telles que Philosophie, Religion, Sciences sociales, Philologie, Sciences naturelles, Sciences appliquées, Beaux-Arts, Littérature, Histoire et Géographie. La division 0,5 par exemple, a été ainsi affectée aux sciences pures, et la division 0,6 aux Sciences appliquées.

Dans chacune de ces divisions, on a créé dix subdivisions représentant des centièmes de l'unité et on les a affectées à représenter les différentes sciences contenues respectivement dans les grandes classes précédentes.

On a ainsi, dans la division 0,5, obtenu les subdivisions :

- 0,51 Mathématiques,
- 0,52 Astronomie,
- 0,53 Physique,
- 0,54 Chimie,
- 0,55 Géologie, etc.

En divisant la fraction 0,53 en dix nouvelles parties, on a pu affecter des fractions représentant des millièmes de l'unité aux différentes branches de la physique.

C'est ainsi que l'on a créé, par exemple, les subdivisions :

- 0,534 Acoustique,
- 0,535 Optique,
- 0,536 Chaleur,
- 0,537 Electricité.

Dans l'optique, représentée par la fraction 0,535, une nouvelle division en 10 a donné des fractions comportant 4 chiffres décimaux qui correspondent par suite à des dix millièmes de l'unité et s'applique à des sujets plus étroitement délimités.

Avant d'aller plus loin, je dois dire que, dans la pratique, tous les nombres décimaux dont il s'agit sont imprimés dans les tables sous forme de nombres entiers, en supprimant, pour simplifier, le zéro et la virgule qui devraient figurer devant chacun d'eux.

En sorte que les divisions précédentes sont réellement écrites :

- 534 Acoustique,
- 535 Optique,
- 536 Chaleur,
- 537 Electricité.

En poussant plus loin encore la division, on arrive à créer les nombres suivants que l'on doit toujours considérer comme des fractions décimales, en rétablissant, par la pensée, devant chacun d'eux, le zéro et la virgule supprimés dans l'impression :

- 535,5 Polarisation,
- 535,56 Polarisation rotatoire,
- 535,567 Polarisation rotatoire magnétique.

On se rend compte, par cet exemple, du mécanisme de création d'un nombre appelé à représenter un sujet déterminé quelconque.

On voit que l'on peut toujours, en procédant à de nouveaux fractionnements, par l'addition de nouveaux chiffres à la droite, obtenir des divisions de plus en plus petites pour représenter des sujets de plus en plus étroitement limités et spécialisés.

On peut toujours aussi, par l'addition de nouveaux chiffres, créer de nouveaux embranchements, pour représenter de nouvelles branches de sciences récemment explorées, ou intercaler, dans les tables, de nouveaux sujets d'études, et cela sans rien changer aux numéros précédemment affectés aux sujets voisins.

Ces additions et intercalations sont rendues d'autant plus faciles que, dans l'établissement des tables, on a eu généralement soin de ne pas immédiatement utiliser toutes les cases obtenues en partageant en dix les subdivisions d'ordre immédiatement supérieur et de réserver notamment au moins la dixième, caractérisée par le chiffre final 9, pour représenter tous les autres sujets non spécialement dénommés, qui peuvent compléter la nomenclature établie pour l'embranchement créé.

Ces propriétés dont jouit le système de classification décimale, et qui résultent de ce que les nombres, d'apparence entière, qui figurent dans les tables représentent, en réalité, des fractions décimales de l'unité, donnent à ce système de classement une élasticité et une souplesse précieuses, qui n'existent au même degré dans aucun autre système.

Il a, en outre, l'avantage de présenter une simplicité extrême et de permettre d'utiliser de simples manœuvres pour assurer la conservation de l'ordre dans le classement des fiches lorsque une fois celles-ci ont reçu leur numérotage.

Toutes les personnes qui s'intéressent à ces questions ou qui désireraient collaborer ou s'inscrire pour la table générale qui est sous presse ou des tables spéciales de classifications peuvent s'adresser à l'office suisse de l'Institut international de bibliographie, pour adresse *ASTED*, Lausanne.

### Groupe des Architectes

de la Société vaudoise et de la Section vaudoise de la Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

#### Compte rendu de l'assemblée générale annuelle.

L'assemblée générale du Groupe des Architectes a eu lieu, le 5 avril, au Buffet de la Gare à Lausanne, consécutivement à l'assemblée générale de la Société et Section vaudoise des Ingénieurs et des Architectes.

L'ordre du jour était le suivant : 1. Rapport annuel ; 2. Communications du comité ; 3. Présentation des comptes ; 4. Nominations statutaires ; 5. Propositions individuelles.

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale ayant été publié dans le *Bulletin Technique*, le président estime qu'il n'y a pas lieu d'en donner lecture.

M. Epitoux, président, donne communication du rapport annuel qu'il a été chargé de rédiger au nom du comité.

Ce rapport résume l'activité du Groupe depuis sa fondation. « Ce n'est pas, dit-il, après une année d'exercice que l'on peut juger du travail fait et apprécier les résultats acquis. » Toutefois il convient de mentionner à l'actif de notre nouvelle organisation les études faites par les commis-